



# LA CAF DU VAR ET LES RESTOS DU CŒUR SIGNENT UNE CONVENTION POUR FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS

Dans la perspective de faciliter l'accès aux droits des personnes éligibles les plus fragilisées et vulnérables, la Caisse d'allocations familiales du Var et l'association Les Restaurants du Cœur s'engagent ensemble dans une convention afin de mettre en place des actions de proximité et mieux toucher ainsi les personnes les plus démunies. Ce partenariat renforcé a pour objectif de faciliter les échanges entre les deux structures en permettant par exemple aux équipes des Restos du Cœur d'être relais des services de la Caf auprès de leurs publics, et pour la Caf de proposer un accueil au sein des locaux de l'association.

## **Une démarche d' « aller-vers » au bénéfice des personnes les plus fragilisées et vulnérables**

Ces dernières années, la Caf du Var a développé plusieurs dispositifs de partenariat permettant aux structures en charge de l'accompagnement d'usagers de bénéficier d'un canal d'échanges privilégiés, même si celles-ci n'entrent pas dans le cadre d'un financement (France services ou CCAS pour tous les publics et pour des accompagnements plus différenciés : associations de prise en charge des réfugiés, conventionnées en matière d'accompagnement des victimes de violence conjugales, services pénitentiaires etc.) . De son côté, l'association Les Restaurants du Cœur œuvre au quotidien pour aider et apporter une assistance bénévole aux personnes démunies notamment dans le domaine alimentaire et par la participation à leur insertion sociale et économique. En renforçant ainsi leur coopération, la Caf du Var et les Restos du Cœur traduisent leur volonté de concertation dans l'intérêt de leur public commun afin de faciliter le traitement des droits des allocataires et lutter contre la précarité.

Afin de fluidifier les ouvertures de droits, la Caf du Var prévoit de mettre en place une organisation interne avec accès à une boîte aux lettres partagée avec l'association et la nomination d'un référent pour faciliter la communication entre l'association et la Caf (et éviter ainsi les situations de blocage administratif). Les équipes des Restos du Cœur pourront également, grâce à cette convention, accéder à l'information de la Caf du Var suite au signalement d'un dossier bloqué ou d'une situation de détresse.

Au-delà de l'accès à l'information, les équipes des Restos du Cœur pourront accompagner les allocataires dans l'utilisation de l'internet pour effectuer les démarches administratives avec la Caf sur le [caf.fr](http://caf.fr). A cette fin, elles seront formées par la Caf afin d'améliorer l'accompagnement proposé aux personnes accueillies et de favoriser leurs accès aux droits sociaux. Des réunions d'information, webinaires (offre de formation et présentation des offres et canaux de contacts) leur seront proposés afin de suivre les consignes de la Caf concernant la transmission des pièces justificatives.

Des conseillers de la Caf du Var seront également disponibles lors de permanences ponctuelles au sein des locaux des Restos du Cœur, à l'occasion des périodes d'inscription, en collaboration notamment avec la CPAM, ou lors des campagnes de distribution une fois par mois sur certains sites de la Métropole TPM. Cette offre de service préfigure une stratégie plus globale d'aller-vers qui sera proposée par la CAF du Var au dernier trimestre 2025, pour aller à la rencontre des publics, « près de chez vous ». Enfin, des travailleurs sociaux Caf pourront être mobilisés sur des situations identifiées comme urgentes selon leur champ d'intervention Caf, et repérées notamment lors des maraudes.

La Caf du Var s'engage par ailleurs à effectuer des campagnes internes de dons auprès des salariés Caf en faveur des Restos du cœur dans le cadre de son projet d'entreprise Imp'ACT 23/27 qui porte une forte dimension RSO (responsabilité sociétale des organisations).

**Par cette convention, la Caf du Var et l'association Les Restos du Cœur unissent ainsi leurs forces pour mener à bien leurs missions auprès des populations les plus fragiles.**

## À propos des Restaurants du cœur

Les Restos du Cœur s'engagent à soutenir les personnes en difficulté à travers une aide globale qui vise à restaurer et enrichir leur vie sociale, professionnelle, et culturelle.

Les Restos du Cœur fournissent non seulement une assistance alimentaire mais aussi un soutien dans l'accès au logement, à l'emploi, et à l'éducation. Des ateliers et des activités culturelles sont également proposés pour favoriser l'inclusion sociale. Ils jouent un rôle crucial en offrant accompagnement personnalisé et écoute, contribuant ainsi à l'amélioration de l'estime de soi et à la réintégration sociale des bénéficiaires.

## Quelques chiffres (2023/2024)

 **1,3 million**  
DE PERSONNES ACCUEILLIES

dont **128 000** bébés  
de moins de 3 ans

 **163 millions**  
DE REPAS DISTRIBUÉS

 **2 348**  
LIEUX D'ACCUEIL

 **2,3 millions**  
DE CONTACTS AUPRÈS DES GENS DE LA RUE

 **75 000**  
BÉNÉVOLES  
**+ 30 000** bénévoles occasionnels



## À propos de la Caf du Var

Acteurs essentiels de la solidarité nationale, la mission des Caf est d'aider les familles autour de quatre domaines prioritaires :

- la conciliation vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- l'appui à la relation parentale, le développement de l'enfant et le soutien aux jeunes ;
- la création de conditions favorables à l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle ;
- et l'amélioration des conditions de logement.

## Quelques chiffres (au 31/12/2023)

La Caf du Var comptait, en 2023, 213 019 allocataires, soit 487 636 personnes couvertes sur l'ensemble du département (près d'une personne sur deux). Les familles avec enfant(s) à charge représentent près de 42 % des allocataires. Parmi elles, 14 % sont des familles monoparentales.

La Caf du Var a versé 1,266 milliard d'euros de prestations en 2023, soit un montant moyen mensuel par allocataire de 495€, et dépense près de 106 millions d'euros au titre de l'action sociale.

## Toute l'actualité de la Caf du Var

Les comptes officiels de la Caf du Var



@CafduVar



Caf du Var

## Contact presse

Nathalie Rochedy – Responsable communication Caf du Var

Tél : 07 77 85 90 76 – Mail : [nathalie.rochedy@caf83.caf.fr](mailto:nathalie.rochedy@caf83.caf.fr)